ÉVACUATION DES FUMÉES

DÉSENFUMAGE NATUREL

LA SÉCURITÉ INCENDIE

PRIMORDIALE, LA SÉCURITÉ INCENDIE RÉPOND À UNE RÉGLEMENTATION STRICTE APPLICABLE À TOUS LES TYPES DE BÂTIMENTS.

OBJECTIFS:

- O Limiter la progression du sinistre,
- O Évacuer en toute sécurité les personnes,
- O Faciliter l'intervention des services de secours.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES:

- O Détecter & signaler
- O Mettre en sécurité
- Intervenir

LE DÉSENFUMAGE NATUREL

Le désenfumage naturel a pour objectif d'extraire les fumées et limiter la propagation de l'incendie. Il permet de faciliter l'évacuation des personnes et l'intervention des secours.



DÉSENFUMAGE NATUREL



TRAVAUX

Une expertise reconnue

CERTIFIÉE "Service d'installation et/ou de maintenance de SDN (référentiel l17/F17)" DEPUIS 2003, ESSEMES SERVICES CONJUGUE L'AMÉLIORATION DE SES PROCESSUS AVEC LA RÉACTIVITÉ ET LA FLEXIBILITÉ DE SES PERSONNELS D'INTERVENTION.

Au-delà de la validation d'un système organisationnel par tierce partie, la certification APSAD est un véritable outil de management d'une activité de service prenant en compte les exigences propres à notre métier. La certification APSAD impose une organisation permettant de répondre aux exigences liées aux obligations techniques, normatives et règlementaires.

Elle constitue, pour vous, un véritable gage de fiabilité, de sécurité et de garantie de résultat.

NSTALLATIONS NEUVES

Dimensionnement du désenfumage.

RECHERCHE DE PRODUITS ET DES TECHNOLOGIES LES MIEUX ADAPTÉS AU PROJET, AVEC LE SUPPORT DE NOTRE PARTENAIRE SKYDÔME.

Installation « clé en main » :

- O Fourniture d'appareils,
- O Réalisation du réseau d'asservissement,
- O Réalisation de cantonnements,
- O Essai,
- O Délivrance de l'attestation de bon fonctionnement et d'une déclaration d'installation APSAD.





DÉSENFUMAGE NATUREL

MISE EN CONFORMITÉ



MISE EN CONFORMITÉ

AUDIT DE L'INSTALLATION POUR DÉTERMINER VOS DONNÉES D'ENTRÉE

- O Définition de la classe de risques (activité, produits, moyens, construction, aménagement, etc),
- O Détermination des réglementations applicables,
- Définition des contraintes (aménagements à prévoir, travail en grande hauteur, accès difficiles, etc),
- O Sécurisation de l'installation pour intervention.

ÉTUDE DE MISE EN CONFORMITÉ

Étude de mise en conformité suivant le règlement en vigueur.

DÉTERMINATION DES QUANTITÉS

Détermination du nombre d'exutoires et des cantonnements du bâtiment.

PILOTAGE & SUIVI

Pilotage et suivi de la réalisation des chantiers.

RÉCEPTION & ESSAIS

Réception du chantier et essais.

DOSSIER D'INSTALLATION

Établissement du dossier d'installation.

CERTIFICATION

Délivrance de l'attestation de bon fonctionnement et d'une déclaration d'installation APSAD.

CONTRAT D'ENTRETIEN

Proposition du contrat d'entretien.





DÉSENFUMAGE NATUREL

MAINTENANCE

MAINTENANCE

POUR TOUTE INSTALLATION AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCLARATION D'INSTALLATION APSAD, NOUS VOUS DÉLIVRONS UN CERTIFICAT DE MAINTENANCE Q17 À FOURNIR À VOTRE ASSUREUR.



EXUTOIRES / CHÂSSIS DE FAÇADE / OUVRANTS

Mécanisme de type mécanique

- O Contrôle du bon fonctionnement d'ouverture/fermeture,
- O Contrôle du système d'éjection,
- O Graissage des axes, charnières, étrier,
- O Vérification du fusible thermique eutectique,
- O Contrôle / réglage du verrou éventuel,
- O Listage des pièces à remplacer ou des travaux à prévoir.

Mécanisme de type pneumatique

- O Contrôle du bon fonctionnement d'ouverture/fermeture,
- O Contrôle des verrouillages,
- O Graissage des axes, charnières, étriers,
- O Contrôle/réglage du verrou pneumatique éventuel,
- O Listage des pièces à remplacer ou des travaux à prévoir.

Mécanisme de type électrique

- O Contrôle du bon fonctionnement d'ouverture/fermeture,
- O Contrôle des verrouillages,
- O Graissage des axes, charnières, étriers,
- O Listage des pièces à remplacer ou des travaux à prévoir.

MÉCANISMES D'OUVERTURES

Treuil et leur tringlerie/tirer-lacher et leur tringlerie

- O Dépoussiérage du treuil/tirer-lacher,
- O Graissage des pignons, axes,
- O Contrôle des mécanismes.
- O Graissage du câble dans sa gaine, graissage des poulies,
- O Vérification du parcours, des gaines + câble,
- O Apposition d'une étiquette « appareil vérifié le : »,
- O Listage des pièces à remplacer ou des travaux à prévoir.

Coffret ou poste CO2

- O Dépoussiérage général,
- O Contrôle des déclencheurs,
- O Contrôle des dards de percussion,
- O Contrôle des cartouches par pesage,
- O Contrôle du circuit pneumatique,
- O Apposition d'une étiquette « appareil vérifié le : »,
- O Listage des pièces à remplacer ou des travaux à prévoir.

Coffret électrique

- O Dépoussiérage général,
- O Contrôle des connexions,
- O Contrôle des batteries,
- O Contrôle de la commande manuelle.
- O Contrôle de la fonction de réarmement,
- O Contrôle des voyants de signalisation,
- O Apposition d'une étiquette « appareil vérifié le : »,
- O Listage des pièces à remplacer ou des travaux à prévoir.

INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES

Détecteur de fumée (SDAD)

- O Essai de fonctionnement des batteries,
- O Contrôle du bon fonctionnement du détecteur,
- O Contrôle du bon fonctionnement de la commande manuelle,
- O Apposition d'une étiquette « appareil vérifié le : »,
- O Listage des pièces à remplacer ou des travaux à prévoir.

Vérification de tous les systèmes de confort liés à l'installation

- O Coffret aération.
- O Centrale pluie et vent,
- O Compresseurs,
- 0...



LE + ESSEMES SERVICES

La traçabilité de vos équipements est assurée par la pose d'un QR code qui permet de garder un historique de nos maintenances et des équipements.

ÉCRAN DE CANTONNEMENT

TRAVAUX MAINTENANCE

LES ÉCRANS DE CANTONNEMENT ONT POUR BUT DE **LIMITER LA PROPAGATION DE LA FUMÉE** PROVOQUÉE PAR LE FEU DANS DES ZONES VASTES.

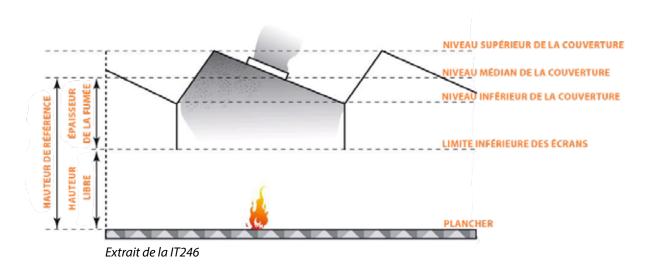
Positionnés en **sous-face de la toiture ou du plafond**, ils vont contenir la fumée dans des zones inférieures à 1600 m² et ainsi permettre une meilleure évacuation des fumées par les exutoires de désenfumage naturel.

Imposés par la réglementation, ils peuvent être utilisés dans tous types de bâtiments tels que les : usines, entrepôts, magasins, centres commerciaux, parkings à niveaux, aéroports...

Depuis plus de 25 ans, ESSEMES SERVICES vous accompagne dans l'étude et la planification de vos besoins pour la mise en place d'écrans de cantonnement fixes ou amovibles.

- Réalisation et envoi des croquis de réservations : prise en compte de la configuration des lieux, recherche du compromis parfait entre sécurité, réglementation et esthétisme.
- O Mise en fabrication : selon des plans ou selon des relevés sur site.
- O Planification des livraisons et des équipes de pose.
- O Suivi de l'avancement des travaux sur le chantier.
- O Réalisation des essais de bon fonctionnement et de conformité.
- O Réception des travaux et fourniture du dossier des ouvrages exécutés.

Nous restons à votre écoute pour trouver la meilleure solution esthétique et technique : en tôle de bardage, en toile M0, en verre et/ou mobile.





CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DES TRAVAILLEURS (CODE DU TRAVAIL)

Article R.4214-5 Articles R4216-13 à R4216-16 Article R.4224-17 Arrêté du 5 août 1992 pris pour l'application des articles R. 235-4-8 et R. 235-4-15 Article 1/Modifié par arrêté du 22 septembre 1992 art. 1

BÂTIMENT D'HABITATION

Article 101 Arrêté du 31 janvier 1986 modifié

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ DE ERP)

Arrêté du 25 juin 1980 modifié

DF 9 - Entretien et exploitation (Arrêté du 22 mars 2004)

DF 10 - Vérifications techniques (Arrêté du 4 juillet 2007)

Instruction technique n°246 (Arrêté du 22 mars 2004 modifié par arrêté du 22 novembre 2004) relative au désenfumage dans les établissements recevant du public

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONEMENT (ICPE)

CONTEXTE NORMATIF ET CONTRACTUEL

NF S 61-9313 – Systèmes de Sécurité Incendie (SSI). Dispositions générales. NF S 61-932 – Systèmes de sécurité (SSI). Règles d'installation. NF S 61-933 – Systèmes de sécurité (SSI). Règles d'exploitation et de maintenance. NF S 61-937 – Systèmes de Sécurité Incendie (SSI). Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S.) Règle R17 de l'APSAD.

Visitez le site internet Legifrance (www.legifrance.gouv.fr) pour en savoir plus!







